

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 67 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

La fusion des communes de Mézières, Servion, Les Cullayes et Montpreveyres a échoué, cette dernière l'ayant refusée de peu. Cet échec fait suite à celui de la fusion des cinq communes de Lavaux, Epesses, Cully, Villetle, Rieux et Grandvaux.

Le problème de la fusion des communes est autre que celui de la fusion des cantons. Les partisans de la fusion Vaud-Genève n'ont pas implicitement la réalité du Pays de Vaud comme communauté politique et historique. Ils n'y voyaient que le résultat temporaire d'un découpage utilitaire et modifiable en tout temps selon les nouvelles utilités. Cela justifiait une opposition de principe.

En ce qui concerne les communes, il n'est pas question de souveraineté à défendre. Leur autonomie, réelle et digne de protection, est liée à ces finalités pratiques que sont la gestion des finances et la prestation d'un certain nombre de services. Si une commune ne peut plus assurer ces services, si elle n'héberge plus suffisamment de bonnes volontés pour assumer les charges publiques, si elle se trouve dans des chiffres durablement rouges, si elle n'est plus qu'une coquille vide, un dortoir, un village fantôme, il est juste qu'elle cherche dans une fusion avec ses voisins les moyens de fournir à ses concitoyens ce à quoi ils ont droit. Il est même légitime que, si la situation d'insuffisance grave se prolonge, l'Etat lui-même l'y contraigne.

En dehors même de toute situation de crise, quand deux ou plusieurs

communes estiment qu'une administration unique leur permettrait de diminuer sensiblement les coûts, qu'elles ont l'habitude de travailler ensemble, que chacune profite des avantages offerts par l'autre ou les autres, la grande salle, le terrain de football, la décharge, le cimetière, il n'est pas scandaleux qu'elles évoquent l'idée d'une fusion.

Cela dit, tant qu'une commune se tire honorablement d'affaire, que ses chiffres sont à peu près noirs et qu'elle trouve un personnel suffisant pour s'occuper des mille et une tâches qui font son quotidien, il est bon qu'elle continue. Ces services quasi bénévoles allègent considérablement les charges. En outre, le fait même que de simples citoyens les assument augmente la valeur communautaire, le poids humain de la commune. C'est un mieux-vivre qui profite à toute la population.

En tout cas, de grâce, qu'on ne présente pas les choses comme si toute fusion de communes était une promesse d'efficacité et de rentabilité, voire de moralité – un commentateur de l'échec de Jorat-Mézières a parlé de «diable anti-fusion»! Quand la Constitution vaudoise promet la fusion des communes en soi, quelle que soit la situation des communes concernées, quel que soit le sentiment de leurs habitants, elle affirme implicitement que les communes actuelles ne sont, dans leur ensemble, plus adaptées au monde d'aujourd'hui. Cette affirmation est infondée dans la plupart

Fusions de communes Enseignements d'un échec

des cas. D'une certaine manière, les sommes tentantes que la Constitution prévoit de verser aux communes qui fusionnent permettent de juger la vitalité de celles qui refusent...

Les initiateurs de Jorat-Mézières ont-ils eu raison de lancer une offre de fusion à la cantonade et d'inviter toutes les communes avoisinantes à participer? C'était un choix possible, qui présentait des avantages en termes de publicité. Ils suscitaient l'intérêt des médias et se plaçaient dans un courant idéologique assez répandu, celui-là même qui avait inspiré la Constitution. En revanche, ils se privaient de l'argument de la nécessité économique qu'ils auraient pu évoquer s'ils étaient d'emblée partis sur un projet limité aux communes touchées par cette nécessité. De plus, la médiatisation a toujours pour effet de durcir les conflits, de cristalliser les oppositions et de transformer un poseur de questions un peu méfiant en une incarnation du refus sans concession.

Il faut aussi se demander – on est toujours très intelligent, une fois le résultat connu – si l'opération n'est pas allée trop vite, si certaines personnes n'ont pas refusé simplement parce qu'elles n'aiment pas se sentir bousculées. Pour certains, l'autonomie communale est, plus que le Canton, le lieu principal de l'indépendance politique. Ils considèrent toute modification du territoire de leur commune comme une atteinte majeure à cette indépendance. Ce n'est pas notre point de vue, nous

l'avons dit, mais il faut être conscient du fait.

Pas de regrets! Les trois membres de la Municipalité de Servion qui avaient annoncé leur démission en cas d'échec sont judicieusement revenus sur leur décision. Car l'échec évite aussi de probables déconvenues pour ceux-là mêmes qui voulaient la fusion. Si c'est de justesse – treize voix! – que Montpreveyres a rejeté la fusion, c'est aussi de justesse que Mézières l'a acceptée. Le Méziérois Edouard Montagnin se félicite, dans le *Courrier de la Broye et du Jorat* du 20 janvier, de ce que la population des quatre communes ait évité une acceptation précaire: «Imaginons la convention de fusion des quatre communes acceptée [...]. Quelle aurait été la marge de manœuvre des futures autorités dans un tel contexte? Quasi nulle. On n'aurait pas manqué parmi les opposants, mais pas qu'eux, de stigmatiser la moindre erreur, le plus petit tâtonnement... Pour qu'un projet de cette ampleur passe, et que les inévitables erreurs de jeunesse, essais divers et autres problèmes qui ne manquent pas de se poser, suscitent la compréhension, il faut qu'il soit largement accepté.» Nous partageons cette appréciation. Il faut qu'une nouveauté aussi importante qu'une fusion soit portée par un mouvement d'ensemble convaincu d'une nécessité impérieuse et non par une majorité d'occasion cédant à la mode de l'unification pour l'unification.

OLIVIER DELACRÉTAZ

Revue de presse

Charabia culturel
M. Jacques Pilet, dans *L'Hebdo* du 19.01.2006, s'en prend aux divers «baragouins» qui sévissent un peu partout, sans épargner les milieux dits culturels. Il cite en particulier la prose du directeur du «Centre culturel suisse de Paris» parue dans un récent programme de cette institution officiellement subventionnée:
«Nous devons à certains moments réajuster nos marques, changer nos regards de position, revenir sur nos pas, faire un pas en arrière afin de mieux comprendre ce qui se passe dans le présent, juste s'arrêter une seconde pour mieux avancer deux pas en avant.»
M. Pilet conclut par cette remarque:

[...] Là, le baragouin a une autre fonction. Il emberlificote des banalités afin de les faire passer pour de profondes considérations. Lorsqu'on est le patron d'une galerie étatique d'art contemporain, ce serait déchoir que de parler clair... [...]

Le charabia ou baragouin artistique est fort répandu. Ça ne nous surprend guère de le rencontrer aussi dans les publications d'une institution dépendant de la Confédération, mais c'est quand même inacceptable.
E. J.

Chaos

Un lecteur de Pampigny fait part, dans 24 heures du 27 janvier, de ses constatations relatives aux réorganisations territoriales entrées en vigueur avant même le futur découpage des districts:

1. *Registre foncier: déplacé de Cossonay à Echallens.*
2. *Etat-civil: de L'Isle à La Sarraz.*
3. *Tribunal: de Cossonay à Nyon.*
4. *Juge et justice de paix: de L'Isle à Morges.*
5. *Assurances sociales: de Pampigny à Cossonay.*
6. *Aide sociale et Office communal du travail: de Pampigny à Orbe.*

Les usagers non motorisés de ces deux derniers services pourront ainsi apprécier de prendre successivement le train à Pampigny, avec changements à Apples, à Morges, à Lausanne et à Chavornay pour se rendre dans la cité urbaine.

Ce lecteur conclut:
[...] Les réactions des citoyens et de beaucoup de communes sont un signe

Séminaire 2006

LIGUE VAUDOISE

CAFÉ DU VIEUX-LAUSANNE, RUE PIERRE-VIRET 6, LAUSANNE

NON À L'ÉCOLE FÉDÉRALE!

MERCREDI 8 février 2006 à 20h00

PIERRE-GABRIEL BIERI
secrétaire patronal

La qualité, un cheval de Troie

OSKAR FREYSINGER
conseiller national

Un débat escamoté

Les exposés seront suivis d'une discussion. L'entrée est libre.

Christian et ses bornes

Sur la couverture du bouquin: une borne. Ces belles pierres séculaires dressées tout au long de l'arc jurassien marquent la frontière entre la Suisse et la France. Le titre du livre: «Aux Bornes». C'est le nom d'un petit hameau dans la commune de Damvant (JU) à la frontière de l'Ajoie et de la Franche-Comté. L'auteur, Christian Schmid, né à Rocourt (JU) en 1947, actuellement rédacteur à la radio suisse alémanique DRS 1, nous raconte quelques années de son enfance au poste frontière.

Des frontières qui ont marqué son enfance, nous allons en découvrir plusieurs. La première se trouve déjà à l'intérieur du poste de douane: au rez-de-chaussée les gardes frontières célibataires et alémaniques; au deuxième étage, la famille Schmid, authentiquement bernoise et protestante; au 1^{er} le chef de poste, jurassien et catholique, qui n'aime ni les Alémaniques, ni les protestants.

La frontière suisse est à quelques mètres. On peut rêver à ce qu'il y a de l'autre côté, ce pays mystérieux qui se nomme la France. L'auteur se fait l'écho des récits de son père garde frontière qui a vu les Français fuyant devant l'armée allemande ou les réfugiés, juifs souvent, qui essayaient d'entrer en Suisse. Il se livre ici à des considérations politiques sur l'attitude de la Suisse face au III^e Reich. Ces passages – les moins intéressants à notre avis – n'ont guère de rap-

port avec la vie du garçonnet des années 50. Tout ça dégage un fumet de «rapport Bergier» qui est plutôt le fait d'un rédacteur de la Radio suisse-alémanique.

Et la religion, quelle frontière! Les parents de Christian sont des protestants très pieux. Le petit garçon adore les images de la Bible illustrée. Avant les repas et chaque soir on fait la prière. Mais ça n'empêche pas Christian de découvrir avec ravissement les Sœurs catholiques qui dirigent l'école enfantine du village. Avec quelle fierté il défile, revêtu de l'aube blanche, à la procession de la Fête-Dieu!

Une route traverse le hameau: frontière là aussi. Car de l'autre côté on est à la ferme des Juillard et du copain Joseph. Le petit Bernois pénètre dans la vie des paysans d'Ajoie qui eux ne parlent que le français. Chez lui, Christian ne parle que le dialecte bernois. Il doit donc affronter une autre langue. Soyons reconnaissants à l'excellent traducteur de l'ouvrage, M. Edouard Höllmüller – né à Winterthur mais domicilié actuellement au Jura – d'avoir conservé en *Bärititsch* (avec traduction) beaucoup d'expressions fort savoureuses du dialecte. A nous donner envie de comprendre cette langue pour nous imprononçable mais où l'on retrouve quand même quelques mots de bon allemand qui nous sont plus familiers.

La question jurassienne rebondit dès 1947: nouvelle séparation à affronter. D'un côté l'hostilité jurassienne à l'égard

de Bernois, les quolibets plus ou moins blessants qu'il faut subir. Mais aussi l'attitude bernoise hautaine et hostile face aux revendications jurassiennes. Christian est pris entre deux feux. Particulièrement intéressant à ce sujet, le récit des vacances que la famille Schmid va passer chez les grands-parents dans deux villages de la campagne bernoise. Ayant déclaré à un gamin qu'il habitait le Jura, Christian s'attire cette réponse: «Alors tu es un nègre du Congo bernois!» (p. 174). Mentionnons aussi la conversation du douanier Schmid avec un vieux Bernois qui dit pis que pendre des Jurassiens: «des rustres, des ingrats, des sournois, *hingehiltzegi Chetibe*. Papa répliqua que les Jurassiens n'étaient pas des Bernois, mais un autre peuple... Les Jurassiens n'étaient pas des anges. Mais ce qu'il savait à coup sûr, c'est qu'on ne pouvait pas les transformer en Bernois. Et par-dessus tout, il convenait de ne pas demander aux Jurassiens d'aimer les Bernois. Ce qu'ils avaient à apprendre, c'est de se respecter comme égaux dans leur différence» (p. 180). Conséquence de cette affirmation: il faut établir une nouvelle frontière, celle qui séparera les deux peuples, mais qui leur permettra aussi de vivre en paix.

Le jeune Christian assis sur ses bornes ne voit que des frontières: de pays, de langues, de religions, de peuples. Ces frontières, il les accepte, car pour lui la frontière «est une limite et une ouverture

l'Christian Schmid: *Aux Bornes*, Editions d'En-bas, Rue du Tunnel 12, Lausanne, 2005.

Des nouvelles de Freysinger: «Outre-pensées»

Au fil de ces courts textes, dont certains sont de simples récits, voire des poèmes en prose, d'autres des fables plus ou moins transparentes, on voit l'esprit de Freysinger virevolter, heurter violemment les murs de la réalité, rentrer en lui-même, puis s'élever et planer sans heurts aux côtés de Jonathan le goéland, sur la musique de Neil Diamond. C'est une pensée en action, qui cherche et se cherche, et refuse de se laisser enfermer dans une doctrine définitive.

Une araignée meurt de faim pour avoir conçu une toile qui ne laisse plus rien passer, pas même l'air qui lui apporte ses proies, un révolutionnaire rencontre son ennemi – son double – au faite du mur, juché sur un monceau symétrique de cadavres, un tueur de chômeurs s'élimine lui-même une fois son travail achevé. Chaque héros fugace de Freysinger nous dit quelque chose de son créateur.

Dans «Le testament», il imagine le maître de l'Allemagne confessant n'avoir jamais rien cherché d'autre qu'un immense suicide collectif, le sien et celui du troisième Reich, d'abord, puis celui des autres peuples contaminés, pour finir par celui des Juifs: «Grâce à moi, ils vont finir par se sédentariser, créer une identité géographique saisissable, et donc destructible...». C'est ici le maître d'allemand passionné qui parle et ne veut pas croire que le nazisme puisse être une expression naturelle de la langue et de la culture qu'il pratique, aime et transmet.

«Le labyrinthe» et «L'heure c'est l'heure» mettent en lumière ses réserves à l'égard de la raison raisonnante, dont il avait déjà fait état dans le «Credo philosophique» qui fut sa contribution au premier «Festival francophone de philosophie» organisé l'année passée à Saint-Maurice. A l'approche raisonnable, il préfère la perception intuitive de la beauté du monde et l'engagement existentiel de l'individu dans les situations uniques que lui assigne le destin.

Freysinger craint et refuse l'ordre mécanique de la rationalité, comme il le montre plaisamment dans «Géométrie variable», essai de *géométrie physique* où l'apparition des courbes fait exploser un monde voué à la ligne droite. «En cherchant à tout transformer en science exacte, la psychologie, la pédagogie, l'économie, le droit et même la politique, l'homme en arrive à ne plus rien comprendre à force de tout vouloir expliquer» dit-il encore dans son «Credo». Crainte un peu excessive: il existe aussi une pratique prudente de la raison, faite de soumission aux faits et d'appréhension progressive de la réalité, une pratique respectueuse de ses propres limites, capable de s'arrêter au seuil du particulier et de son mystère. Mais on ne peut que partager sa détestation du rationalisme moderne et de sa puissance stérilisante.

Crainte aussi des conventions: dans «Sentiers», un petit enfant se contraint à ne pas suivre les sentiers battus dans la neige par ses camarades plus grands, détraquant en courant en tous sens, au risque d'un sévère «savon», les labyrinthes complexes qu'ils ont creusés parce que «ce qui l'intéresse, c'est la liberté du mouvement». M. Freysinger nous accordera toutefois qu'il existe des conventions qui libèrent. Le langage lui-même n'est-il pas, pour une part, un ensemble de conventions?

«L'eau» annonce une perspective future avec l'univers, qu'on retrouvera dans plusieurs textes où l'on distingue la fascination de l'auteur pour l'Orient. «Yin et yang» décrit la lutte incessante de l'eau et du récif, et leur fin horizontale, le rocher érodé, la mer plate par absence d'obstacle, la mort. La vie par la lutte, la vérité par l'affrontement des contraires est un thème qui revient constamment sous la plume de Freysinger. C'est même la conclusion, nourrie d'expérience personnelle, de son «Credo»: «C'est sous un déluge d'in-

sultes que se forge le caractère!» Dans un article du *Nouvelliste* du 30 novembre dernier, il s'en prend à un «philosophe centriste»: «Le centre ne doit pas se réfugier derrière la peur des "extrêmes" pour se complaire dans l'indécision, la mièvrerie, l'immobilisme... Le «centre n'est qu'un moment fugace conquis dans l'affrontement des contraires. Il ne saurait s'ériger en constante...». Peut-être, mais c'est surtout vrai dans les affrontements électoraux, qui réduisent le bien du pays au bien du parti et le bien du parti à l'occupation des sièges. Il semble bien que la générosité, par exemple, ne naisse pas de la lutte entre l'avarice et la prodigalité, ni le respect, de la lutte entre le mépris et la flagornerie. Et de même, en politique, n'y a-t-il pas des vérités objectives, des attitudes durablement justes, des constantes bienfaisantes? Il faut évidemment combattre pour les défendre contre l'erreur, mais leur justesse ne naît en aucun cas de la confrontation proprement dite. Tout au plus la confrontation les fait-elle apparaître plus nettement.

Avant tout, peut-être, Freysinger, c'est une passion pour la vie. De là une exaltation à mes yeux excessive de la jeunesse (il est vrai que sur le sujet, je suis chaque jour un peu moins objectif). Cette passion, c'est «Le caméléon», qui se jette dans l'arc-en-ciel au risque de sa vie. C'est, dans «Jusqu'à la lie», l'auteur placé devant des fioles sans étiquettes pleines les unes de poison et les autres de remèdes. Faute de savoir, il les boit toutes, «car l'alchimie de la vie, c'est tout ou rien jusqu'à la lie...».

Ces textes révèlent beaucoup de la personnalité de leur auteur, mais ils valent aussi par eux-mêmes, par l'énergie inventive avec laquelle ils ont été rédigés et qui tire le lecteur à sa suite. Pour un peu, on en arriverait presque à croire qu'on peut être un véritable auteur sans faire partie de la société suisse des écrivains.

O. D.

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:

Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8 h - 10 h)

Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch

Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne

La réalité helvétique

Nous sommes tous d'anciens écologistes; la plupart d'entre nous ont même conservé visible quelque trace de leur instruction. Traiter de la répartition des compétences scolaires entre les cantons souverains et la Confédération devrait par conséquent intéresser tout un chacun en Suisse. En effet, si la plupart des Confédérés sont devenus des adultes viables grâce à l'école, tous ne sont Suisses que parce qu'ils sont d'un canton. Les organisateurs du séminaire annuel de la Ligue vaudoise ne s'y sont pas trompés, qui inaugurent leur cycle de conférences contre l'Ecole fédérale par un débat au sujet très général: le rôle des cantons au sein de la Confédération. Autour de ce thème brûlant, les spectateurs déplacés mercredi dernier au café du Vieux-Lausanne peuvent voir s'affronter MM. Pierre Maudet, président du Parti radical genevois, bien connu des lecteurs de la presse romande, et Olivier Delacretaz, président de la Ligue vaudoise, bien connu des lecteurs de *La Nation*. Honneur aux invités, M. Maudet parla le premier.

Projet de réforme

Le ressortissant genevois commença dans notre sens et nous avoua tout de go son amour pour le fédéralisme. Mais les choses se gâtèrent bien vite, lorsque l'orateur fit état de ses craintes de voir l'heureux système périliciter toujours plus sous le poids de traditions cantonales dépassées. Aux yeux de notre invité, la Suisse serait en fait comme une montre de prix trop longtemps tenue éloignée d'un habile horloger. On pourrait reprocher à l'antique tocante de ne plus indiquer l'heure conformément à la réalité, de n'abriter qu'un mécanisme rouillé et d'arborer un boîtier cabossé, à la résistance usée par les chocs. Et notre conférencier de mettre la crise des fonds en déshérence ou la faillite de Swissair sur le compte d'un fédéralisme à repenser, parce qu'incapable de résister aux coups du destin. Cette situation n'appellerait qu'une solution: réformer l'organisation territoriale de la Suisse afin de remettre en adéquation les «espaces de vie» et les de fusionner les territoires cantonaux en de nouvelles subdivisions pour faire coïncider l'identité des utilisateurs, des payeurs et des décideurs. C'est-à-dire empêcher que l'on vote dans un canton alors que notre employeur, l'école de nos enfants, notre théâtre favori et que sais-je encore se trouvent disséminés sur les territoires des cantons voisins.

Le fédéralisme constituant un moyen et non pas une fin en soi, il nous faudrait voir à la longue comment bien la forme actuelle de l'organisa-

tion fédérale paralyse le développement de la Suisse. Il nous faudrait réaliser maintenant que les concordats intercantonaux compliquent le fédéralisme, le rendent illisible au plus grand nombre et en paralysent le contrôle par des autorités démocratiques pourtant chargées de cette tâche. Il conviendrait encore de dépasser les frontières cantonales plutôt que de les déplacer simplement. Il conviendrait enfin de combattre le morcellement des pouvoirs entre les communes, les cantons et la Confédération ou même entre l'exécutif et le législatif de ces communautés. Dit en peu de mots, il faudrait en finir avec les pouvoirs parcellaires capables seulement de bloquer des processus et non pas de faire avancer les choses.

Si l'on en croit M. Maudet, l'évolution actuelle des relations entre cantons et Confédération pousserait en fait le fédéralisme dans ses derniers retranchements. Cette évolution transformerait l'organisation fédérale en un fédéralisme d'exécution, au sein duquel les cantons se contentent d'exécuter des décisions prises sans eux. En bref, pour sauver une souveraineté cantonale qu'il juge nécessaire face à la Confédération et face aux communes, M. Maudet propose de sacrifier les cantons. Nous ne saurions mener plus avant cette réflexion sans dire à M. Maudet notre reconnaissance d'avoir bien voulu nous entretenir de vues que nous ne partageons pas.

Un double mouvement

La soirée était à la concorde appariée. A l'entame de son discours, M. Delacretaz donna raison par trois fois aux critiques du fédéralisme: certes, les cantons sont soumis aujourd'hui à des forces centrifuges qui semblent tout emporter sur leur passage; certes, les solutions concordataires intercantionales constituent des solutions complexes et difficilement – difficilement, ni moins, ni plus – maîtrisables; certes les gouvernements cantonaux se montrent souvent trop peu sensibles au passage à la Confédération d'une compétence cantonale. Pour autant, M. Delacretaz ne croit pas que ce constat d'une centralisation endémique suffise pour conclure à l'avènement d'un nouvel ordre helvétique. D'abord, ce constat demeure partiel: les cantons sont non seulement soumis à l'unification fédérale, mais encore à un mouvement inverse d'émission qui relève de l'individualisme ambiant. Cet émiettement participe en fait d'une vision purement locale de la politique, un certain communalisme baba, du type «touche pas à ma poste», «à mon épicerie», «à ma place de jeu» etc. Ces deux tendances ne s'opposent qu'en appa-

rence et se complètent en fait l'une l'autre. L'émiettement local du canton appellerait ainsi l'intervention de la Confédération, censément plus efficace parce que plus grosse, tandis que l'unification juridique fédérale causerait, même en sapant l'autorité des cantons.

Un curieux constat s'impose: les ratages les plus avérés de la centralisation ne modifient jamais la volonté centralisatrice de ceux qui l'ont voulue, même s'ils en sont eux-mêmes les victimes. Le préjugé centralisateur apparaît plus puissant que l'expérience. Parmi les explications du processus, furent avancés la perspective toujours irrésistible pour les administrations cantonales de toucher des subventions fédérales, ainsi que le désir somme toute compréhensible de remettre certaines «patates chaudes» entre des mains tierces. Du côté de l'administration fédérale, fut relevé le désir de tout commander et de recouvrer les pleins pouvoirs perdus après la guerre. Des deux côtés règne l'incapacité de supporter les imperfections de la réalité, de supporter la réalité tout court. Le tout baigne dans l'idéologie centralisatrice la plus faussement optimiste. Du reste, le double mouvement évoqué plus haut de centralisation et de pulvérisation s'attaque à toutes les communautés. Voyez le mouvement de subordination à des pouvoirs plus étendus que la Confédération, qu'il s'agisse de l'UE, de l'OMC ou de l'OCDE. De même, le mouvement d'effritement ne se manifeste pas moins sur le plan fédéral, sous forme d'un affaiblissement des liens inter-cantonaux et d'une opposition marquée des blocs linguistiques. On pourrait montrer qu'il en va de même au niveau communal.

Réponses aux centralisateurs

Venons en maintenant aux réponses proposées par notre second orateur: il faudrait arrêter de présenter tout ce qui pose problème dans un canton comme une nouvelle preuve de l'insuffisance du fédéralisme et, par conséquent, comme un motif évident de centralisation. Il conviendrait aussi de cesser de surévaluer certains problèmes pour les besoins de la cause. Sur toute une série de domaines, la Confédération pourrait restituer aussi des compétences aux cantons. Elle l'a fait pour huit d'entre elles avec la RPT. Il pourrait s'effectuer une quantité d'autres restitutions plus importantes, notamment dans le domaine de l'aménagement du territoire ou de la protection de l'environnement. Il conviendrait enfin de mettre ici en place le fédéralisme différencié connu sous d'autres cieux, c'est-à-dire *in casu* la restitution

Le coup de pouce du SAN

en matière fiscale. Après avoir fait la publicité, aux frais du contribuable, des subtils bienfaits de la taxation annuelle *post-numerando* (vous payez ce que l'Etat estime être en droit d'exiger de vous durant l'année courante, vous avez quatre mois après bouclement pour compléter l'éventuel manque, mais l'Etat prend deux ans pour restituer l'éventuel excès), voici qu'elles nous imposent le principe de la taxation *prenumerando* (vous payez d'avance, un point c'est tout).

Remarquons ensuite que, pour l'année transitoire 2006, les taxes sur les véhicules seront encaissées deux fois. Comme leur montant par exercice dépasse 200 millions, ceci va embellir d'autant les comptes 2006. Il conviendra de garder ce petit détail à l'esprit lors de la présentation des résultats au début 2007: pour que les comptes de l'Etat correspondent à son budget, établis sans y inclure ce double encaisse-

d'une compétence fédérale non à tous les cantons, mais seulement à tel canton qui la demanderait.

Conclusion: l'objet de la politique

M. Maudet pose la question politique en terme de problèmes à traiter. Il estime que les cantons actuels sont trop petits, que leur organisation interne et leurs relations sont trop compliquées et coûteuses pour fournir une réponse conforme aux exigences de la modernité. Lorsqu'il dit «cantons», M. Maudet pense à une forme d'organisation socio-politique parmi d'autres, qui a eu son utilité pour la Suisse, mais que l'on doit changer aujourd'hui. Lorsque nous disons «cantons», nous avons autre chose en tête. Nous pensons à des communautés existantes, incroyablement lourdes d'existence, profondément différentes les unes des autres, et dont la réalité est beaucoup plus profonde et durable que les normes autour desquelles on voudrait les réorganiser.

Les membres de la Ligue vaudoise demeurent persuadés qu'une bonne politique doit correspondre de près à la nature de la nation concernée. On trouve ici l'explication de la complexité du fédéralisme: ce système se complait dans une complexité de bon aloi, parce qu'il correspond à une réalité objectivement complexe (c'est si simple!). En effet, toute simplification se fait au détriment d'une part de cette réalité, c'est-à-dire des cantons. Voilà qui explique partiellement l'inefficacité de la centralisation: gouvernant de plus loin, contrainte à une vision plus abstraite et moins ciblée, tout en prétendant régler tous les détails, la Confédération est condamnée à commander moins bien. Plus proches de la réalité, nous ne nions pas les problèmes qui se posent, mais nous les abordons en second, si importants soient-ils. Ce qui nous intéresse politiquement en premier lieu, c'est de conserver comme cadre de nos solutions la communauté historique à laquelle nous appartenons. En effet, les problèmes vont et viennent. Il y en aura toujours. Mais c'est un fait que la communauté politique qui connaît ces problèmes est beaucoup plus durable que ces problèmes. C'est donc elle qui doit être le premier objet de nos soins. Ainsi, les circonstances actuelles ne doivent pas nous obnubiler; leur actualité même révèle leur caractère souvent temporaire, voire fugace à l'échelle de la vie des nations. Conscients de cela, nous abordons tout problème politique à partir de la seule réalité nationale du Pays de Vaud. Cela n'est que respect de la réalité helvétique, qui est fondamentalement cantonale.

PIERRE-FRANÇOIS VULLIEMIN

ment, ils devront afficher un bénéfice de 150 millions.

Début 2007? Ce sera exactement le bon moment pour nos élus pour affirmer, grâce à ce bénéfice fictif, que les dépenses du Canton sont sous contrôle, et qu'il n'y a donc pas lieu de changer une équipe qui gagne lors des élections cantonales toutes proches... Mais c'est sans doute un simple hasard du calendrier.

C. C.

A l'évocation même de «santé publique», les visages ont tendance à se crispier. Ce n'est pas seulement le froid de l'hiver, les finances des ménages qui relèguent les désirs d'évasion vers des destinations lointaines, paradis de sable blanc et de cocotiers, au rang d'agréables fantasmes; mais non, il semble qu'il y ait vraiment de quoi avoir mauvaise mine!

Les journaux quotidiens ont comme chaque année rempli quelques pages sur l'évolution incessante des primes d'assurance-maladie vers des hauteurs bientôt jugées inacceptables, voire inaccessibles.

La tension monte, et les médecins ont même manifesté contre la politique fédérale en la matière à Berne, le 1^{er} avril.

Problèmes

Que se passe-t-il donc, ou qu'y aurait-il de nouveau?

Car, en fait, les éléments en place sont relativement bien connus: pression politique pour la suppression de l'obligation de contracter (arrêt de l'obligation pour les caisses de reconnaître les prestataires de soins et de rembourser leurs factures), donc atteinte au libre choix du médecin, pressions pour une caisse unique, l'armed et ses problèmes, clause du besoin pour l'installation de nouveaux cabinets avec menace de pénurie à l'avvenir, danger de rationnement des prestations médicales, augmentation des coûts, vieillissement de la population, et la liste pourrait encore s'allonger.

Ce qui est sûr, c'est que la tension monte, les soignants (que l'administration appelle des prestataires de soins)

sont inquiets de l'évolution de la politique de santé, s'en insurgent même et tentent de se faire entendre davantage par la population.

Finalité

Il est possible de discuter à l'infini de telle ou telle modification à apporter au système pour... oui, pour quoi? Quelle est la finalité? Nous sommes certes des êtres mortels, qui devons travailler pour survivre. Faut-il donc faire peu de cas de la santé, sinon pour réparer la machine lorsqu'elle fonctionne moins bien, prendre une retraite pas trop longue, et disparaître après avoir si possible transmis notre matériel génétique?

La plus grande menace sur le système de soins est l'idéologie qui sous-tend la politique sanitaire. En effet, tout semble se passer comme si le monde politique, gêné par le manque de maîtrise dans ce domaine coûteux, avait considéré que la sortie de l'impasse ne pouvait venir que d'une gestion strictement économique et concurrentielle du champ de la santé. Une vision de l'homme rapportée à une valeur de productivité, comme dans l'agriculture!

Ainsi, on parle stratégie, on se tourne vers des managers, on forme l'illusion de la réussite future des mesures proposées par le directeur du maître, qu'il soit conseiller fédéral ou directeur de caisse-maladie... Cela force le respect du côté de Berne.

La vision de l'humain est celle du beau, du jeune, en forme, sans tabac et bientôt sans alcool, qui court à côté de sa voiture pour polluer moins, mais qui s'acquitte quand même des taxes.

Souvenirs d'Henri Rieben

Henri Rieben s'est éteint au début de l'année à son domicile d'Epalinges. Son rayonnement s'est étendu bien au-delà de l'Université de Lausanne, où il était professeur, le premier dans le monde à être titulaire d'une chaire d'intégration européenne. Sa collaboration avec Jean Monnet, le Père de l'Europe communautaire, a marqué sa carrière, ses convictions, son destin, et Henri Rieben a créé à Lausanne le Centre de Recherches Européennes, devenu à la Ferme de Dorigny la Fondation Jean-Monnet, pôle international d'études et de rencontres, et fonds d'archives incomparable pour les historiens de la construction européenne.

Nous l'avons côtoyé lors de la conception de tout premiers volumes de l'Encyclopédie vaudoise: il était notre conseiller en matière économique, et nous avons été frappés par sa connaissance précise du terrain industriel vaudois, de son histoire, des milieux d'où provenaient les pionniers de l'économie des XIX^e et XX^e siècles. Il avait un art tout à lui de brosser de larges fresques économiques englobant la sidérurgie, les flux financiers, l'émergence des serelles vertigineuses, au microcosme industriel suisse et vaudois.

On lui doit les derniers chapitres et la belle conclusion («Le jeu vaudois en Suisse et en Europe») des *Artisans de la prospérité*. La suite du récit historique de l'économie vaudoise était prête pour *La Grande mutation* quand la crise pétrolière de 1974 a frappé la croissance de la production européenne. Au lieu de se lancer dans des courbes ascensionnelles sans accroc, M. Rieben a bloqué fermement l'avance des travaux pour le volume qu'on attendait, obligeant le Comité et les responsables des autres tomes de l'Encyclo-

Les humeurs de la santé

Il y a une sorte d'acharnement actuellement de la part du monde politique et de l'administration de la santé publique contre les acteurs de la santé, et en premier lieu contre les médecins. De fait, le contrôle du travail des médecins par *Santésuisse* pèse de plus en plus lourd sur le corps médical depuis 15 ans, et l'armed devrait aggraver les choses ces prochaines années. L'analyse statistique de l'organe faitier des caisses est réputée être un outil de mauvaise qualité, mais on lui fait dire ce que l'on veut et on réduit au passage toute l'affaire à un problème pécurinaire. Par exemple, on veut considérer que tous les praticiens d'une même discipline ont une clientèle comparable, et malheur à celui qui est différent de plus de 20% de son voisin! C'est bien sûr hors de la réalité: chacun a sa manière de travailler, a repris ou non une clientèle plus ou moins âgée. Sa pratique globale ne peut être comparée efficacement de la sorte.

Ideologie

On peut s'interroger sur l'intérêt idéologique de certains à viser l'écroulement du système de santé. Cela permettrait de le fractionner, de le conformer mieux aux exigences de la consommation vue par l'Etat, d'avoir l'impression de le maîtriser, car c'est actuellement un poids lourd à manier...

L'idéologie, c'est bien là le danger: univoque, universalisante, déferlante, elle fait beaucoup de mal.

Conclusions

A la fin, ce dont les gens ont besoin, c'est d'être soignés. Pas seulement pour retourner au travail, mais parce que la sin-

gularité de l'humain est toujours une tension entre ce qu'il fait et ce qu'il est au plus profond et qui doit échapper fondamentalement à un discours trop objectif, qu'il soit politique, économique ou scientifique. Il en va de même pour la finalité de l'homme qui est existentielle et mystérieuse et non purement matérielle.

Ce qui est nécessaire, c'est de remettre les débats à leur juste niveau: l'Etat et le corps médical sont des partenaires naturels pour assurer à la population un accès raisonnable aux soins, qui est limité dans sa quête du mieux par les moyens dont on dispose, sans dénier la finitude de l'homme au risque de tomber dans le mythe de la toute-puissance médicale. Les progrès réjouissants de la médecine et le vieillissement de la population doivent nous faire accepter une hausse inévitable des coûts, toutefois sans atteindre les augmentations injustifiées et insuffisamment contrôlées des primes d'assurance-maladie de ces dernières années. Les caisses-maladie sont des partenaires sociaux qui doivent viser le même but, sans être les acteurs omnipotents qu'ils tentent de devenir, volontiers avec la complicité du monde politique.

Ces prochaines années, des votations déterminantes pour l'avenir de notre système de santé auront lieu. Il conviendra probablement d'être très critique envers les propositions qui nous seront faites, au vu de l'idéologie ambiante constatée et d'une tendance à la démission des responsables politiques pour laisser la part belle aux administrateurs qui rêvent non pas de santé, mais de résultats flamboyants... à leurs yeux.

JEAN-FRANÇOIS LUTHI

Juvenilia LIII

Chez les jeunes coqs de treize à quinze ans, la dernière mode capillaire est à la crête de cheveux, fixée au gel brillant.

Les plus noirs teignent les pointes en blond pour renforcer l'effet agressif de la coupe. On est coquet à cet âge. Depuis plusieurs semaines, Agostino exhibe ce fier cimier, jusqu'au jour où...

Chez les jeunes coqs de treize à quinze ans, la dernière mode capillaire est à la crête de cheveux, fixée au gel brillant.

Les plus noirs teignent les pointes en blond pour renforcer l'effet agressif de la coupe. On est coquet à cet âge. Depuis plusieurs semaines, Agostino exhibe ce fier cimier, jusqu'au jour où...

– Tiens, Agostino, tu as changé de look? Ta petite amie n'aimait pas ta crête de coq?

– Monsieur Perret (son maître principal) m'a dit que j'allais attraper la grippe aviaire.

– Et tu l'as cru?

– Bien sûr, c'est Monsieur Perret.

J.-B. ROCHAT

Le Coin du Ronchon

Les verts, les rouges, leurs victimes et deux heureuses conclusions

La mode est à la recherche de vic-times. Parfois sous des toits effondrés, malheureusement. Mais aussi en politique, où des agitateurs professionnels traquent avec une avidité malsaine des «victimes» susceptibles de servir leurs intérêts. C'est ainsi qu'on a appris début janvier que Greenpeace voulait recruter des personnes atteintes dans leur santé par des maladies «que les médecins attribuent en grande partie à des polluants»;

ces personnes devaient être disposées à porter plainte contre des autorités, contre des politiciens, voire contre des automobilistes, tous coupables d'empoisonner l'atmosphère. L'organisation écologiste reconnaissait que de telles plaintes avaient peu de chances d'aboutir mais qu'il s'agissait de déclencher des procès-pilotes et d'exercer un pouvoir de nuisance maximum pour «consacrer le droit à l'air pur».

Au même moment, les socialistes de partout sauf d'Obwald recherchaient des victimes des baisses d'impôts à Ob-

wald. Aucun des bénéficiaires de cette mansuétude fiscale n'ayant voulu s'en plaindre, il a fallu parachuter d'urgence un candidat au martyr trop heureux de quitter un canton fortement taxateur pour un demi-canton modérément percepteur. La presse nous ayant déjà repu de ce sujet de peu d'intérêt, on ne s'y étendra pas ici, sauf pour mentionner l'interview de la TSR où notre Peppone intercantonale aurait affirmé que son déménagement en Suisse centrale constituait «une action dans un pays qui ne connaît pas de véritable gauche».

Heureuses conclusions: si Obwald ne connaît pas de véritable gauche, alors il ne s'agit pas seulement d'un paradis fiscal, mais aussi d'un paradis tout court (même si le Diable y rôde désorbitement). Et si Monsieur Z. a bien prononcé le mot «pays» pour désigner un canton suisse, alors il n'est décidément pas si mauvais qu'on le dit.

LE RONCHON

YVES GERHARD